

## ASC

## Aide-soignant Citadin Vétérinaire

En 1 an



Disponible à :  Paris  Nantes  Strasbourg  Lyon  Cannes

### LES MODALITES

#### A qui s'adresse cette formation

La formation d'**Aide-soignant Citadin Vétérinaire** s'adresse à celles et ceux qui voudraient **assister le vétérinaire en milieu urbain** et effectuer les tâches telles que le secrétariat, l'accueil et la vente. Elle est **accessible à tout public** ayant 18 ans au plus tard à la fin de la scolarité, et ne requiert aucun niveau minimum spécifique.

#### Objectifs de la formation

L'Aide-soignant Citadin Vétérinaire est un professionnel qui travaille au sein des cabinets et cliniques vétérinaires de ville afin d'aider le vétérinaire. Il intervient sur trois pôles : l'administratif (accueil, conseil, secrétariat médical), l'hygiène (des locaux, du matériel chirurgical) et l'assistance au vétérinaire (contention des animaux).

#### Perspectives professionnelles

##### Vous pourrez devenir :

- Aide-soignant dans un cabinet ou une clinique vétérinaire en milieu citadin
- Agent animalier de refuges et SPA
- Eleveur, employé dans un élevage

#### Compétences développées

La formation d'Aide-soignant Citadin Vétérinaire vous permet d'acquérir des **compétences dans les domaines suivants** :

- Connaissance des espèces domestiques chiens et chats
- Connaissance de la pathologie de ces espèces
- Accueil et conseil des propriétaires et éleveurs
- Gestion de l'organisation de la clinique

#### Evaluation de la formation

- Contrôle continu
- Examen de fin d'année
- Soutenance d'un mémoire

L'ESAV possède un réseau de structures vétérinaires qui accueillent les élèves, vous aidant ainsi dans vos recherches de stage.

#### Période de formation

La formation se déroule en 1 an ; deux rentrées possibles : octobre ou février

- 22 semaines de cours dont 2 jours par semaine de travaux pratiques dans la même structure
- 10 semaines de stage en milieu professionnel

#### Modalités d'inscription

- Présélection sur dossier de candidature
- Entretien individuel

#### Certificat de Capacité Animaux Domestiques (CCAD)

- Grâce à l'E.S.A.V., élargissez votre horizon professionnel. Vous avez un projet professionnel en lien avec les animaux de compagnie (chien, chat, NAC), conformément à la législation en vigueur, vous devez suivre une formation spécifique et la valider. L'E.S.A.V. présente à cet examen tous ces élèves Assistants et Aides-Soignants Vétérinaire en cours de scolarité.

## PROGRAMME

## MATIÈRES

## VOLUME HEBDOMADAIRE\*

<b>Anatomie</b>	2 h00
<b>Culture générale / Français</b>	1h00
<b>Législation</b>	1h00
<b>Marketing</b>	1h00
<b>Parasitologie</b>	2h00
<b>Pathologie des Carnivores</b>	2h00
<b>Pharmacologie</b>	1h30
<b>Physiologie</b>	2h00
<b>Vie Professionnelle</b>	1h00
<b>Zoologie et zootechnie</b>	2h00
<b>Module NAC</b> (Nouveaux Animaux de Compagnie)	Module de 22h

\* Les volumes horaires hebdomadaires sont donnés à titre indicatif.

L'ÉCOLE ESAV  
Institut Bonaparte

L'ESAV – Institut Bonaparte a créé la première formation d'Aide-soignant Vétérinaire en France en 1984.

Nous vous proposons une offre de formations au contact des animaux à Paris, Nantes, Strasbourg, Lyon et Cannes. Vous trouverez dans nos différents centres un enseignement professionnel de qualité adapté à chaque profil et à chaque projet professionnel.

## Paris

Téléphone : +33 (0)1 84 17 36 69  
info.paris@institut-bonaparte.fr

## Nantes

Tél. : +33 (0)9 64 17 57 43  
info.nantes@institut-bonaparte.fr

## Strasbourg

Tél. : +33 (0)3 88 32 09 24  
info.strasbourg@institut-bonaparte.fr

## Lyon

Tél. : +33 (0)4 72 14 81 60  
info.lyon@institut-bonaparte.fr

## Cannes

Tél. : +33 (0)4 22 00 00 87  
info.cannes@institut-bonaparte.fr